

Mâcon, le 02/10/19

Espace Duhesme
18, rue de Flacé
71026 MÂCON Cedex 9

Mél : def@saoneetloire71.fr

DRACY LE FORT

ASSISTANTS MATERNELS AGREES au 02/10/19



Il vous appartient de vérifier que l'assistant maternel agréé a suivi la formation obligatoire « pré-accueil », lui permettant d'accueillir vos enfants.



Vous avez la possibilité de consulter et télécharger le guide « Choisir un assistant maternel-guide pour les parents employeurs » sur le site du Département : www.saoneetloire71.fr

Nom des assistants maternels exerçant à leur domicile	Adresse	Complement Lieu	Téléphone	Téléphone Portable
ABBOUQ RAJAA	16 ROUTE D AUTUN			06-98-11-62-54
BLONDEAU CORINNE	36 RUE DU BOURG		03-58-50-10-19	
CANELL DOMINIQUE	40 RUE DU MOULIN MADAME		03-85-44-33-54	06-83-99-47-30
CARTON DOMINIQUE	10 ALLEE DU CHAMP PACAUD		03-85-44-52-18	06-32-23-98-75
GROSJEAN CHRISTELLE	26 LOTISSEMENT DU CHAMP PACAUD			06-43-80-02-75
JACQUEMIN CAROLE	20 ALLEE DU CHAMP PACAUD			06-25-12-61-52
VOYARD ISABELLE	12 ALLEE DU CHAMP PACAUD		03-85-87-79-69	06-12-50-57-62

Mâcon, le 02/10/19

Espace Duhesme
18, rue de Flacé
71026 MÂCON Cedex 9

Mél : def@saoneetloire71.fr

DRACY LE FORT

02/10/19

Monsieur, Madame le maire de DRACY LE FORT

Conformément à l'article L 421-8 du Code de l'action sociale et des familles, j'ai le plaisir de vous adresser ci-joint la liste actualisée des assistants maternels agréés et la liste des maisons d'assistants maternels domiciliés sur votre commune, au 02/10/19.

Il vous appartient de communiquer à chaque parent qui en fait la demande, la liste des assistants maternels agréés et des maisons d'assistants maternels. Cette liste annule et remplace la précédente liste. Je vous en souhaite bonne réception.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur Le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président,

Pour le Président et par délégation,
Le Médecin départemental de PMI
Directrice adjointe DEF

Docteur Sylvie THEVENON

Mâcon, le 02/10/19

Espace Duhesme
18, rue de Flacé
71026 MÂCON Cedex 9

Mél : def@saoneetloire71.fr

DRACY LE FORT

ASSISTANTS MATERNELS AGREES au 02/10/19



Il vous appartient de vérifier que l'assistant maternel agréé a suivi la formation obligatoire « pré-accueil », lui permettant d'accueillir vos enfants.



Vous avez la possibilité de consulter et télécharger le guide « Choisir un assistant maternel-guide pour les parents employeurs » sur le site du Département : www.saoneetloire71.fr

Nom de la maison d'assistants maternels	Noms des assistants maternels exerçant en MAM	MAM - Adresse	Téléphone